

Subventions exceptionnelles aux associations culturelles Fortis et Tao Saxophone Quartet - Annulation de la subvention à l'Association Les Yeux de la Musique

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

➤ FORTIS

L'association bisontine FORTIS oeuvre en particulier pour l'étude et la recherche historique et archéologique.

Elle organise sa deuxième édition du Festival International du Film d'Archéologie de Besançon du 6 au 10 novembre 2007. Le Festival a pour thème «L'Italie et Rome». La première édition de ce festival s'est déroulée en novembre 2005 et a accueilli 4 000 personnes.

Le budget prévisionnel total de l'opération s'élève à 140 000 €.

En 2007, la Ville de Besançon subventionne cette biennale à hauteur de 16 500 €. Cette subvention inclut le Prix de la Ville de Besançon pour un montant de 1 000 €.

Afin de promouvoir cette manifestation et de toucher un large public, l'association FORTIS envisage de faire appel à l'association lyonnaise «Pax Augusta», spécialisée dans la reconstitution historique de la période romaine, pour un défilé, le samedi 3 novembre. L'association FORTIS sollicite la participation de la Ville au financement de cette manifestation pour un montant de 1 000 €.

➤ TAO SAXOPHONE QUARTET

L'association TAO SAXOPHONE QUARTET a pour 2007 un projet de création intitulé «Trois visions du Tao». Il consiste en une fusion de musique électro-acoustique et de musique instrumentale pour quatre saxophones, guitare électrique, contrebasse, batterie / percussions et traitement informatique en temps réel, avec un artiste invité, James Mac Gaw.

Le concert de restitution se déroulera le 25 octobre 2007 au Petit Kursaal.

Le budget prévisionnel de «Trois visions du Tao» s'élève à 19 000 €. Les institutions (DRAC, Conseil Régional, Conseil Général, Ville de Besançon) sont sollicitées à hauteur de 3 000 € chacune.

Par ailleurs, la manifestation «Le Cinéma de la Musique» n'ayant pas de deuxième édition, il est proposé d'annuler la subvention de 10 000 € octroyée à l'association Les Yeux de la Musique lors du Conseil Municipal du 22 mars 2007.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'annuler la subvention de 10 000 € octroyée à l'association Les Yeux de la Musique lors du Conseil Municipal du 22 mars 2007,

- de soutenir la promotion du Festival International du Film d'Archéologie de Besançon à hauteur de 1 000 €.

- d'aider le projet de création du Tao Saxophone Quartet «Trois Visions du Tao», à hauteur de 1 600 €.

La dépense totale, soit 2 600 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2007 au chapitre 65.30/6574 CS 41000.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 septembre 2007.